

Contact presse

Acta

Marie Sela-Paternelle

tél. 01 40 04 50 46 – 06 25 78 28 39

Mail : communication@acta.asso.fr

Le 30 Septembre 2020

Les instituts techniques agricoles s'interrogent sur le sens porté par le projet de budget du ministère en charge de l'Agriculture qui réduit de 10 millions d'euros le fonds CasDAR* destiné à la recherche appliquée et le développement agricole.

Face à l'ampleur des défis qui traversent l'agriculture aujourd'hui (alimentation, changement climatique, biodiversité, bien-être animal...), avec la nécessaire transition agroécologique et le challenge du renouvellement des générations, les instituts techniques agricoles (ITA) s'interrogent sur le choix du gouvernement de diminuer le CasDAR (Compte d'affectation spéciale pour le Développement Agricole et Rural) de 10 millions d'euros dans le projet de loi de finances national pour 2021.

Le fonds CasDAR, unique en son genre en Europe et qui fait consensus, est assuré exclusivement par les exploitations agricoles. Ce fonds permet aux agriculteurs de financer leur recherche appliquée et transfert. *"Il ne faudrait pas que des considérations de doctrine financière détruisent un outil qui a fait ses preuves"* s'exprime Anne-Claire Vial, présidente de l'Acta-les instituts techniques agricoles.

Nous rappelons que les instituts techniques agricoles et l'Acta sont qualifiés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour une durée de 5 ans à la suite d'un dépôt de candidature examiné par le COST (Comité d'Orientation Scientifique et Technique indépendant et présidé par Christian Huyghe DS Agriculture à l'INRAE). [Un contrat d'objectifs et de performance pluriannuel](#) sur 7 ans est établi entre chaque institut et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il définit les priorités d'actions dans lesquelles les activités de Recherche & Développement des ITA doivent être inscrites. Une batterie d'indicateurs permet un suivi annuel des activités. Ce processus d'encadrement par l'État sur l'usage du fonds du CasDAR garantit la bonne utilisation des contributions professionnelles.

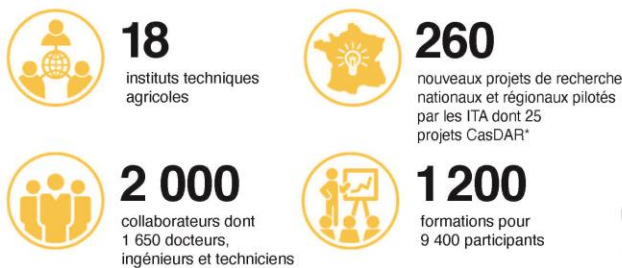
Alors que le pays a besoin de mobiliser la recherche appliquée pour trouver des solutions dans le cadre du plan de relance de la nation, il nous semble incohérent d'affecter la recherche en réduisant les fonds dont elle a besoin pour mener à bien ses missions.

En diminuant le fonds CasDAR, c'est l'excellence opérationnelle des outils de R&D des filières agricoles et du transfert qui est compromise et que les professionnels agricoles ont mis de nombreuses années à bâtir.

Les chiffres clés des instituts techniques agricoles (ITA)

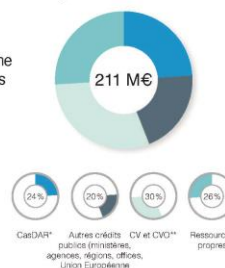


Le réseau Acta en 2019 c'est...

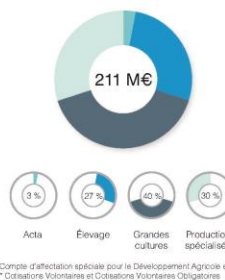


Quel budget ?

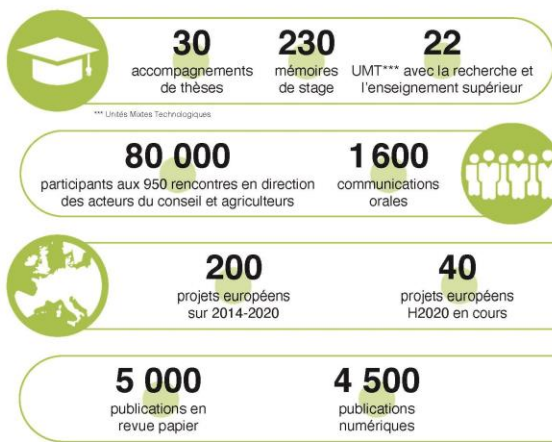
Origine des ressources



Répartition du budget global



L'empreinte scientifique des ITA



*** Unités Mixtes Technologiques

*Compte d'affectation spéciale pour le Développement Agricole et Rural
** Contrats, Volontaires et Contrats Volontaires Obligatoires



Les actions des ITA bénéficient du soutien financier du CasDAR géré par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du soutien des filières agricoles et forestière

À propos de l'Acta

Animateur d'un réseau, l'Acta assemble, coordonne et représente les instituts techniques agricoles (ITA) pour valoriser leur savoir-faire unique en France et à l'international. Sa raison d'être est de connecter les hommes et les savoirs pour accélérer l'émergence de l'innovation et améliorer la compétitivité des filières agricoles, forestière et agro-industrielles.

Suivez l'Acta sur : www.acta.asso.fr [@Acta_asso](https://twitter.com/Acta_asso), www.acta.asso.fr/linkedin, [Chaîne Acta Youtube](https://www.youtube.com/channel/UC...)